



Juillet 2019

*Keloiou Runan*

*Runan Informations*



**Mairie**

5, rue du Trégor – 22260 RUNAN

Ouverture au public :

mardi, jeudi et vendredi 14h - 17 h

02.96.95.62.87 - [mairie.runan@wanadoo.fr](mailto:mairie.runan@wanadoo.fr)

Directeur de publication : Yvon Le Bianic

Rédaction et impression : mairie de Runan



Les Communes du  
Patrimoine Rural  
de Bretagne

# Mot du maire



Chers Runanaises, chers Runanais,

En ce début de période estivale, il me revient de vous adresser ce bulletin d'information.

Nous gardons une publication très simple, il est produit par nos soins.

En quelques mots, je tenais à vous informer sur l'état d'avancement de nos décisions et travaux, sur les projets du moment.

Concernant l'aménagement du bourg, nous avons priorisé pour la première tranche la rue Villeneuve. Les travaux d'aménagement de la voirie sont en cours de réalisation, ils devraient s'achever première semaine d'août. En matière de voirie, 250 mètres de revêtement bitumeux seront posés en direction du lieu-dit de Kerizel.

Au lotissement de Kernevez, l'écoulement des eaux pluviales sera modifié pour éviter les désagréments liés aux flaques d'eau sur la chaussée.

Pour améliorer notre environnement, nous poursuivons ici et là différents aménagements paysagers : parking de la mairie, à l'école et aux terrains de boules. Nous venons de faire l'acquisition d'une houe maraichère (dit pousse-pousse) pour bannir l'utilisation des produits phytosanitaires.

Courant de l'automne, nous allons réaliser un enherbement partiel du cimetière. Les travaux seront réalisés en régie.

Concernant notre projet de réhabilitation des deux maisons vacantes au centre bourg, il est en cours d'étude. Nous pouvons espérer un début des travaux au 1<sup>er</sup> semestre 2020.

En pages intérieures, quelques photos et commentaires viendront illustrer ces décisions.

Quelques propos sur notre nouvelle agglomération Guingamp Paimpol Agglomération dans laquelle j'ai toujours participé activement à la création de ce vaste territoire.

C'était un projet ambitieux de réunir 57 communes pour 75 000 habitants, la loi nous l'avait imposé.

Cette nouvelle agglomération a 30 mois et continue de tracer son chemin. Elle doit être l'émanation d'un projet collectif dans un souci permanent d'équité et de transparence, c'est la clé de la réussite.

La diversité des territoires qui compose cette nouvelle agglomération entre terre et mer est un atout tant sur le point économique, environnemental et culturel.

Pour conclure ces quelques mots, je peux vous affirmer que notre objectif est que la commune de Runan demeure active et dynamique pour assurer son avenir pour le bien commun de tous les Runanais.

Je vous souhaite une bonne lecture et un très bel été.

Bien à vous,  
Yvon Le Bianic.



# Les Travaux

## **Lotissement des Hortensias**

Pour répondre à des demandes d'accession à la propriété pour du logement neuf, la commune n'avait plus de possibilité.

Le conseil municipal a décidé de réaliser un nouveau lotissement de 4 lots viabilisés rue de Poul Pilliou.

3 lots restent disponibles. Le prix de vente des terrains est fixé à 28 €

Les personnes intéressées peuvent se renseigner en mairie.

## **Réaménagement et extension de la mairie**

Nous avons gagné en confort de travail. Les locaux sont spacieux, lumineux, adapté aux personnes à mobilité réduite (PMR), et cette fois équipés de sanitaires.



## **Aménagement rue Villeneuve**



Les travaux de cette rue ont démarré :

L'entreprise AZ paysage a restauré le mur talus. Le rendu est très agréable et correspond à l'identité de Runan, bourg authentique, labellisé commune du patrimoine rural de Bretagne.

La voirie sera totalement reprise. L'originalité est la pose de buses drainantes pour éviter un engorgement des eaux pluviales à l'exutoire à la hauteur de la départementale RD8.

L'accès au terrain de boules sera modifié pour permettre aux personnes à mobilité réduite d'y accéder. Divers aménagements paysagers seront réalisés le long de la rue Villeneuve.



# Vie Communale

## Défibrillateur

Sur décision du conseil municipal, la commune s'est équipée d'un défibrillateur.



Le comité des fêtes, l'amicale des chasseurs Ploezal-Runan, et Groupama ont participé à son financement. (Coût de l'opération : 1918.80 €)

Cet appareil est installé à l'entrée de la mairie à la disposition de tous.

Certes son utilisation n'est pas souhaitée mais s'en équiper est devenu indispensable de nos jours.



## Les archives communales

Le réaménagement de la mairie a été l'occasion de faire classer et trier les 45 mètres d'archives. Depuis 1790, date du 1er conseil municipal, les archives communales n'avaient jamais été répertoriées et triées.

M. Jean Pierre Yven, archiviste du centre de Gestion des côtes d'Armor a effectué ce travail pendant 3 semaines sur la commune de Runan. Coût de l'opération : 5 310 €

## **66 ans de vie communale**

**Extrait du discours de M.  
le Maire lors de la  
Cérémonie des vœux en  
janvier 2019.**



Pierrette Boucher, Jean Pierre Le Bihan, Louis Le Gall, Yvon Le Bianic

« J'ai voulu rassembler autour de moi 3 anciens maires de Runan.  
Réunir 4 maires habitant toujours la commune doit être assez rare.

**Monsieur Louis Le Gall.** Cher Louis,

Louis est devenu le plus jeune conseiller municipal de Bretagne en 1953 et par la suite, sans interruption jusqu'en 2001, soit une vie d' élu exceptionnelle de 48 ans. Maire de Runan de 1965 à 1973 (tu avais remplacé Paul Henry) puis maire délégué de Ploëzal Runan de 1973 à 1983 dans le cadre de la fusion.

Tu fus par la suite adjoint au maire jusqu'à la fin de tes mandats.

Louis a été mon parrain municipal. Il n'est pas rare que je le sollicite pour avoir son avis. Toujours très curieux de savoir pourquoi telle ou telle décision, la réponse peut être réconfortante ou parfois déstabilisante.

Louis, tu es à l'origine de nombreuses réalisations, la liste est longue.

En n'oubliant pas le rôle précieux que tu as eu pour animer cette commune en tant que président du comité des fêtes

Homme public, convaincu par tes idées, tu as servi Runan pour le bien de tous.

**Madame Pierrette Boucher.** Chère Pierrette,

Elue pour la première fois en 1977 conseillère municipale de Runan. Maire déléguée de Ploëzal Runan en 1983. A la scission des deux communes, tu deviens maire en 1986 jusqu'en 2001.

Puis conseillère municipale de 2001 à 2008. Soit une vie d' élu de 31 ans.

Beaucoup de réalisations pendant ces années notamment cette salle polyvalente.

Vous êtes dans la famille 3 générations de femme conseillère municipale.

Il y a eu ta maman, Anne Marie Aler, toi-même et aujourd'hui ta fille Anne Marie Meuric qui est devenue mon adjointe.

Je dois dire que ces années d'étroites collaborations ont été pour moi très enrichissantes.

**Monsieur Jean Pierre Le Bihan.** Cher Jean Pierre

Elu pour la première fois en 1986 jusqu'en 1995 puis une pause jusqu'en 2001, tu deviens le maire de 2001 à 2008. C'était toi ou moi en 2001, la démocratie avait tranchée. Soit une vie d' élu de 16 ans.

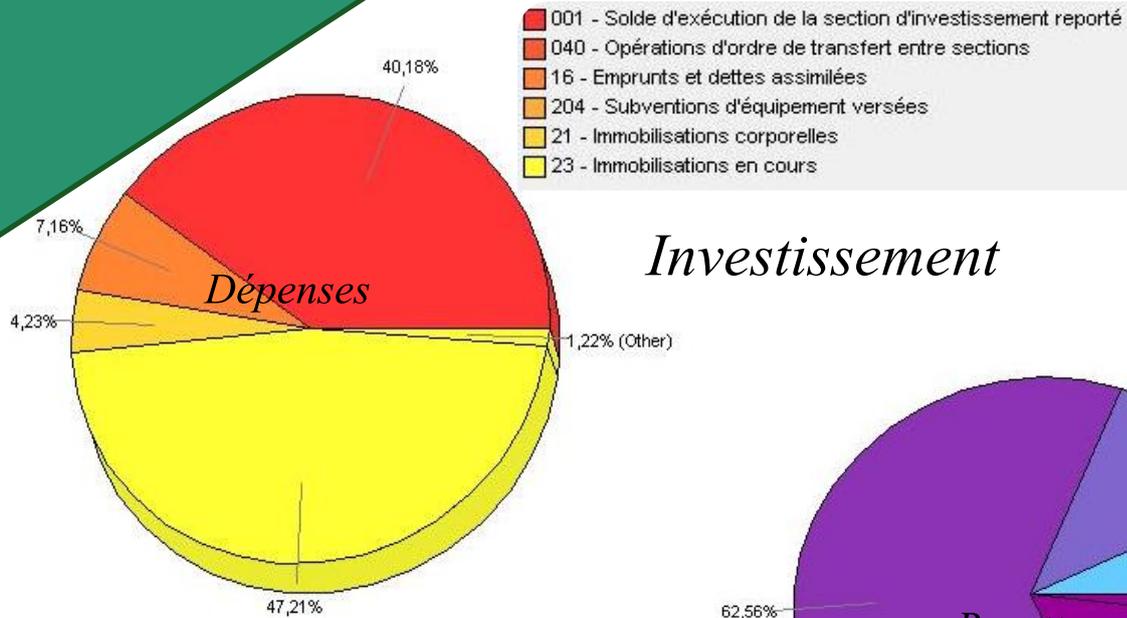
Tu es à l'initiative de notre nouvelle école en 2007.

**Quant à moi,** J'ai été élu la 1<sup>ère</sup> fois en 1983, jusqu'à aujourd'hui.

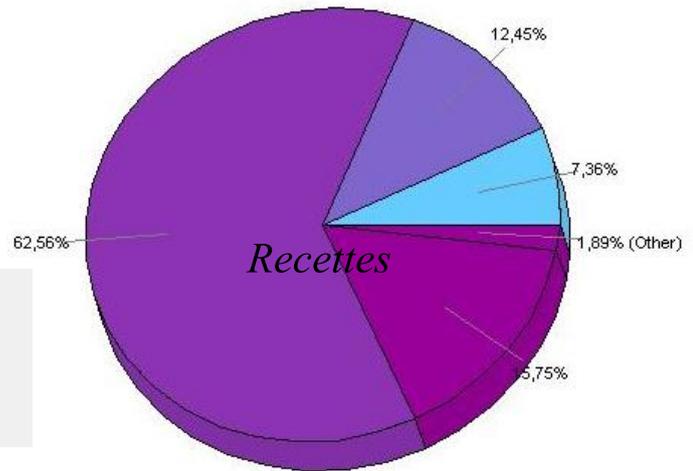
Je suis devenu maire de Runan en 2008 à la suite de Jean Pierre après avoir été l'adjoint de Pierrette de 1986 à 2001.

Soit 37 ans d' élu à la fin du mandat.

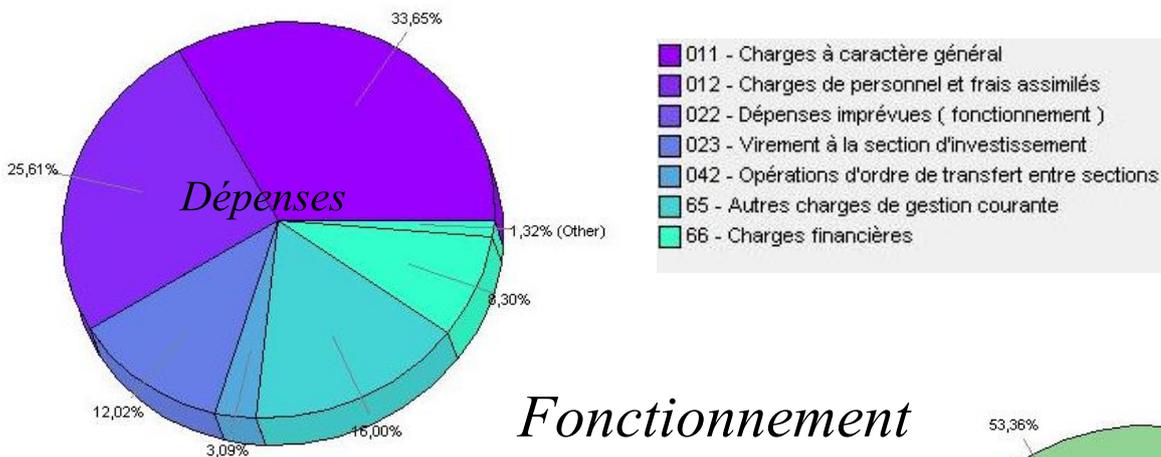
# Les finances



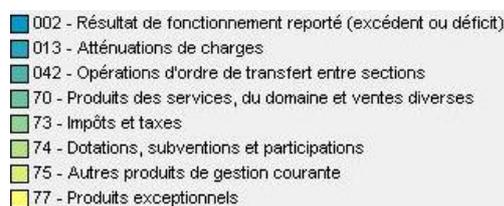
## Investissement



En investissement, le montant du budget s'équilibre à 432 986.90 € et à 264 944.92 € en fonctionnement.



## Fonctionnement



# Cérémonie



M. Bernard Manchec a été affecté en février 1959 au 55<sup>ème</sup> bataillon d'Angers dans le Génie pendant 14 mois.

Il rejoint ensuite Bordj Bou Arreridj en Algérie pendant 15 mois.

Il est titulaire de la croix du combattant d'Afrique du Nord et de la médaille de reconnaissance de la nation.

Le 8 mai dernier, il a reçu l'insigne de porte-drapeau en présence du Maire de Runan, de M. Jean Henry et de M. Pierre Le Bourdonnec



Cérémonie du 11 novembre 2018 en présence d'enfants

## **Engazonnement du cimetière.**

Dès l'automne, un engazonnement partiel du cimetière va être réalisé. La législation concernant l'interdiction des produits sanitaires est mise en application. La nécessité de prendre des dispositions s'impose.

Une délégation d'élus a été constituée pour constater ce principe d'engazonnement déjà mis en place dans les cimetières de Binic, Etables et Louargat. Le retour d'expérience de ces communes permet de mieux appréhender la mise en œuvre de ce gazon.

La particularité du cimetière de Runan est le nombre de visiteurs notamment en période estivale. Afin de permettre à ces visiteurs d'observer notre patrimoine, une allée sablée sera conservée autour de l'église.

Une information plus précise sera communiquée ultérieurement pour mieux expliquer cette démarche à la population

## **Acquisition d'une houe maraichère**

Pour ne plus utiliser de produits phytosanitaires, la municipalité de Runan a fait l'acquisition d'une houe maraichère.

Cet outil est adapté pour entretenir principalement les allées de boules et les différentes allées sablées du bourg.

Son utilisation ne sera pas systématique, d'autres moyens seront mis en place pour diminuer les surfaces à sarcler.



Jean Marie Loutrage, agent technique

## **Les frelons asiatiques**

M. Serge Richard, conseiller municipal délégué, et M. Jean Marie Loutrage, employé technique ont été formés par les services de Guingamp Paimpol Agglomération.

En cas de doute, ils pourront se déplacer sur le terrain pour constater la présence de nids. Quelques sociétés sont spécialisées pour la destruction de nids de frelons.

Des aides sont mis en place pour participer au coût de destruction (s'adresser à la mairie)

## Rappel des consignes de Tri

**PAS DE SAC, TOUT en VRAC dans les poubelles JAUNES**

Rappel des consignes de Tri !

**OUI**

- Bouteilles et flacons PLASTIQUES
- emballages MÉTALLIQUES
- Emballages et briques ALIMENTAIRES
- emballages PLASTIQUES
- Papier aluminium, paquet de café et capsule tube métallique
- Papiers, journaux, magazines, livres, cahiers, enveloppes

**NON**

- les OBJETS en PLASTIQUE sont à déposer en Déchèterie
- Couches-Culottes, essuie-tout, Cotons-Tiges papiers souillés ou gras à jeter dans votre bac d'ordures ménagères
- Vêtements et chaussures usagés et non mouillés dans un Sac fermé à déposer dans la borne textiles

VALORISYS, Lannion-Trégor Communauté, SMICTOM

## Consignes de tri



### Les ambassadeurs de prévention du SMITRED Ouest d'Armor

Ils sont trois, trois nouveaux agents assermentés et formés par le SMITRED Ouest d'Armor pour sensibiliser et informer les habitants de Guingamp-Paimpol Armor-Argoat, du SMICTOM du Ménez Bré et de Lannion-Trégor Communauté au tri des déchets.

Chaque jour, ils se rendent sur le terrain pour constater les erreurs de tri dans les bacs d'apports volontaires et individuels ou encore dans les déchèteries mais leur rôle n'est pas de réprimander. Au contraire, ils sont là pour aider et accompagner les habitants dans leur

geste de tri. Ils ont une mission de contrôle qualité.

Le tonnage de la collecte sélective augmente et donc les erreurs de tri également. Or, un mauvais tri se traduit par un coût supplémentaire pour l'habitant. En effet, une baisse de la qualité du tri induit des diminutions sur les soutiens financiers et cela a des conséquences sur l'ensemble de la population qui peut être impacté par la TEOM.

## Déchets verts

Depuis quelques mois, nous constatons que la qualité des déchets végétaux déposés par les usagers et les professionnels se dégrade.

En effet, de nombreux indésirables y sont retrouvés comme par exemple de la ferraille, du plastique ou encore des encombrants. Les conséquences sont importantes.



En effet, ces indésirables occasionnent de la « casse » sur nos outils de broyage et les réparations représentent des coûts énormes.



**NE PAS DEPOSER DANS LES VEGETAUX**

- Sacs et objets en plastique - Troncs et souches
- Pièces métalliques - Gravats et cailloux

Merci de votre contribution à la qualité du tri

# Infos Pratiques...



**Recensement militaire :** A partir de 16 ans, les jeunes gens (garçon ou fille) doivent se faire recenser en mairie. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

## Le Relais Parents Assistants Maternels de l'agglomération (RPAM)



Le Relais Parents Assistants Maternels est un lieu d'informations, de rencontres et d'échanges **au service des parents, des assistants maternels et des gardes d'enfants à domicile.**

C'est un **service public, gratuit et ouvert à tous.**

- Les parents et les futurs parents peuvent être accompagnés et recevoir des conseils et informations sur **l'ensemble des modes d'accueil pour leur(s) enfant(s) (collectifs, comme les multi-accueils - anciennement crèches -, ou individuel, comme les assistants maternels...)**, et sur les aides auxquelles ils peuvent prétendre, notamment au travers de temps d'informations **co animé(s) avec la CAF,**
- Le RPAM informe tous les professionnels de l'accueil individuel des jeunes enfants sur les conditions d'accès et d'exercice de ces métiers.
- L'animatrice du RPAM **délivre une information générale en matière de droit du travail**, oriente les parents ou les professionnels vers les interlocuteurs privilégiés pour des questions spécifiques.
- et **anime également des temps collectifs** (espaces jeux, réunions d'échanges et d'informations sur la petite enfance) ouverts aux **parents et aux professionnels**

**Plus d'informations sur le site internet de Guingamp-Paimpol Agglomération :**

<https://www.guingamp-paimpol-agglo.bzh> Rubriques "au quotidien > vivre > accueillir > petite-enfance"

### **RPAM Pontrieux**

Pôle de Services aux Familles Simone Veil

9 rue Traou Méledern

22260 Pontrieux

02 96 11 20 80 / 06 30 48 88 97

[rpam.pontrieux@guingamp-paimpol.bzh](mailto:rpam.pontrieux@guingamp-paimpol.bzh)

## Incivilités – Manque de respect



Comme toutes les communes, nous sommes confrontés à des actes de malveillance et des vols :

- Des personnes déposent des déchets ménagers dans les contenants de l'école dédiés pour la collecte des journaux.
- Dernièrement, nous avons constaté près de la mairie des vols de plants d'hortensias.

Les personnes susceptibles d'avoir aperçu des présences inexplicables à ces divers endroits peuvent nous en informer.

Des plaintes ont été déposées en gendarmerie



**Les cartes d'identité** ne peuvent plus être délivrées à la mairie de Runan, vous devez vous rendre dans une mairie équipée d'un dispositif dédié pour les cartes d'identité (Bégard , Paimpol, Lannion, Guingamp..)

Pour le renouvellement d'une carte d'identité, vous devez vous munir des documents suivants :

- Ancienne carte périmée ou déclaration de perte ou vol
- 2 photos d'identité (attention aux normes)
- Un justificatif de domicile

Pour une première demande de carte d'identité, il faut fournir en plus un acte de naissance (à demander dans votre commune de naissance)

Si votre carte est perdue ou a été volée, un timbre fiscal de 25 € vous sera demandé.

## Aide à la rénovation

Dans le cadre de notre label (Commune du Patrimoine Rural de Bretagne) vous pouvez bénéficier d'un accompagnement financier sur la base de 15 % des travaux (montant HT).



Si votre propriété est ciblée comme patrimoine architectural à valoriser, vous pouvez prétendre à cette aide pour des rénovations de toiture, travaux de gros œuvre, ouverture, rejointement. Tous les bâtiments en pierre (anciens) de la propriété sont concernés.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la mairie

## Nouvelles activités



### Avel Mor Auto

Vous avez un projet d'achat, de vente, ou de reprise d'un véhicule ?

M. **Julien Patrier** vous accueille sur la Zone Artisanale de Berlaz depuis mars 2019.

De nombreux modèles sont visibles sur le parc.

Pour tous renseignements supplémentaires : 07.57.40.20.27 ou [avelmorauto@gmail.com](mailto:avelmorauto@gmail.com)



### Cabinet d'infirmiers

Un cabinet d'infirmiers s'est installé à proximité de la mairie au 7 rue du Trégor.

Vous pouvez joindre Mme **Christelle Le Guen** ou M. **André Grot** au 02.96.95.13.87

## Etat Civil 2017-18

### *Naissances*

*14 août 2017 : Marcelline Demange*

*6 septembre 2018 : Léo Normand*

*7 septembre 2018 : Sayana Merrer Daoud*

### *Décès*

*6 mars 2017 : Erwan Larvor*

*10 juin 2017 : Michel Deslandes*

*5 juillet 2017 : Joseph Le Coz*

*30 octobre 2017 : Yannick Briand*

*24 avril 2018 : Louis Gouriou*

*27 novembre 2018 : Marie Boësard*

# Du côté de l'école...

Le parking de l'école



Œuvre réalisée par l'école  
de Runan en collaboration  
avec l'artiste Michadu de Ploëzal.



Remise des calculatrices aux CM2 en présence de l'amicale laïque

# Découverte du patrimoine

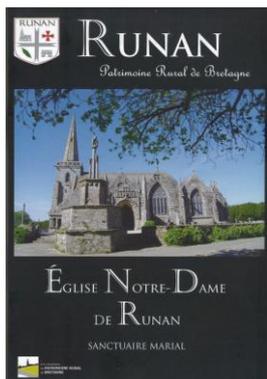
## Visites guidées



Orián Josnin, guide de Juillet

Comme chaque été, un guide est présent sur le site de l'église afin de vous faire découvrir ou redécouvrir l'histoire et l'architecture de ce lieu.

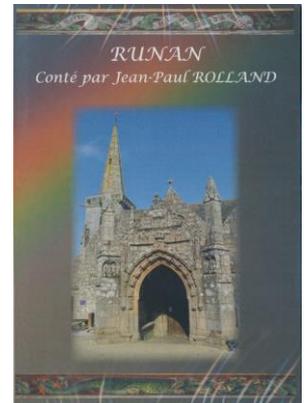
Le guide est présent tous les jours du Lundi au vendredi et le dimanche après-midi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h30.



Pour compléter les visites guidées, un livret retraçant l'histoire de ce patrimoine est disponible à la mairie.

M. Michel Barracetti (images, illustration) et M. Jean Paul Rolland, passionné d'histoire et conteur ont réalisé un DVD.

En le découvrant, vous cheminerez dans les pas des bâtisseurs et comprendrez pourquoi et comment ils ont construit ce joyau architectural.



Renseignements auprès du guide ou en mairie.

## Patrimoine en marche



Dans le cadre de la journée « Patrimoine en marche » organisée par les communes du Patrimoine Rural de Bretagne, la mairie, en collaboration avec le comité des fêtes de Runan a organisé un salon des artisans d'art avec démonstration de leurs talents et vente.

## Calendrier des fêtes

Du 26 au 30 juillet  
Fêtes patronales Comité des Fêtes



21 septembre  
Randonné Runargan  
Repas animé



16 novembre  
Soirée crêpes Comité des fêtes



8 décembre  
Concert de Noël Runargan

Jeux pour les enfants  
Fêtes patronales



Fête des plantes



# Runan en images



Vue sur le Mené Bré



Réalisation de l'abri bus



Lotissement de Kernevez

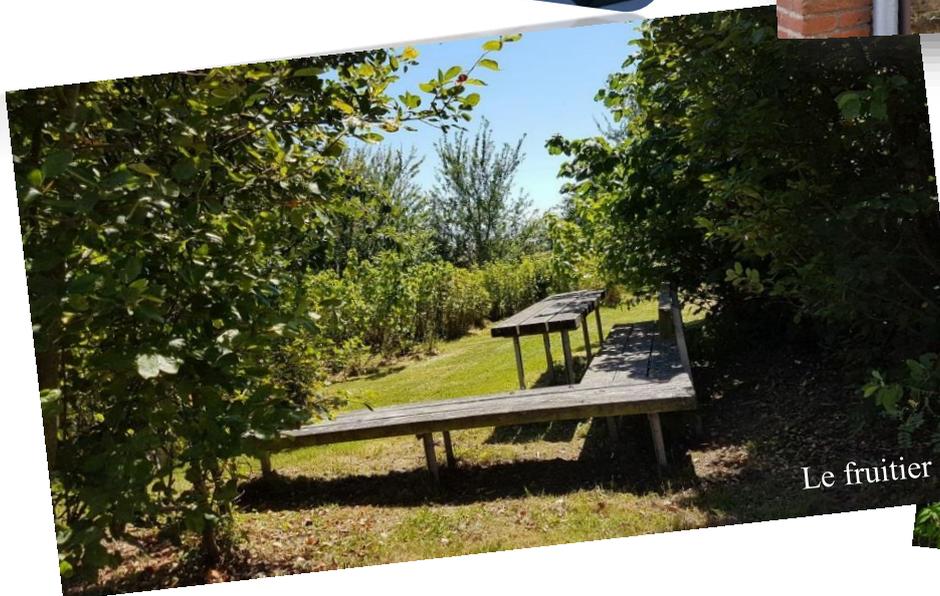


RUE DU TREGOR  
HENT TREGER

MAIRIE  
TY KER

ECOLE PUBLIQUE  
SKOL PUBLIK

SALLE DU TREGOR  
ZAL TREGER



Le fruitier





Entrée de la salle polyvalente



Calvaire de Kergoas



1<sup>er</sup> mars 2018



Vue sur Pontrieux



# Souvenirs, Souvenirs...

Voici la place du bourg dans les années 1910-1920. Vous pouvez y découvrir entre autres, le marchand de Tabac, une maison au toit de chaume et à droite de celle-ci, la boulangerie

Environ 100 ans plus tard, voici la place du bourg.



## Ecole primaire de Runan en 1952

Quelques runanais pourront se reconnaître. Ils avaient comme enseignant M. & Mme Le Roux

Collection Mme Mireille Manche